

# RAPPORT ANNUEL 2015

## Le Mot de la Présidente

## Les principaux faits marquants de l'année 2015 :

En 2015, de nombreux travaux ont pu être menés à leur terme :

- Approbation du document final du SAGE élaboré en régie (PAGD, règlement, rapport d'évaluation environnementale et pièces annexes).
- Finalisation et validation de l'étude des volumes prélevables.
- Edition et diffusion du Guide du Riverain à 5 000 exemplaires.

La CLE et sa cellule d'animation ont connu des changements à savoir l'arrivée de nouveaux élus au sein de la CLE.

Retrouvez le détail de ces principales étapes au fil des pages du rapport annuel.

Très bonne lecture,  
Marie-Pierre MARTIN  
Présidente de la Commission Locale de l'eau

## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| 1 Présentation du Sage et rappel du contexte.....  | 2         |
| <b>1.2 Le Calendrier du SAGE Authion</b>   | <b>4</b>  |
| <b>1.3 Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE Authion</b>                                     | <b>5</b>  |
| <b>1.4 L'organisation du SAGE Authion</b>  | <b>6</b>  |
| 2 Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE autres réunions ou actions ..... | 7         |
| <b>2.1 Activité des instances du Sage (Bureau et CLE).</b>                                     | <b>7</b>  |
| <b>2.2 Projet de SAGE, étude des volumes prélevables et suivi de la GEMAPI</b>                 | <b>8</b>  |
| 3. Actions de communication.....   | 9         |
| <b>3.1 Site internet du SAGE Authion</b>   | <b>9</b>  |
| <b>3.2 Guide du riverain</b>   | <b>10</b> |
| <b>3.3 Journées de sensibilisation 2015</b>  | <b>11</b> |
| 4. Suivi de la qualité et de la quantité des eaux .....  | 12        |
| 5. Le budget.....  | 12        |
| 6. Perspectives 2016 .....   | 13        |

## ANNEXES



# 1 Présentation du Sage et rappel du contexte

## 1.1 Le territoire du SAGE Authion

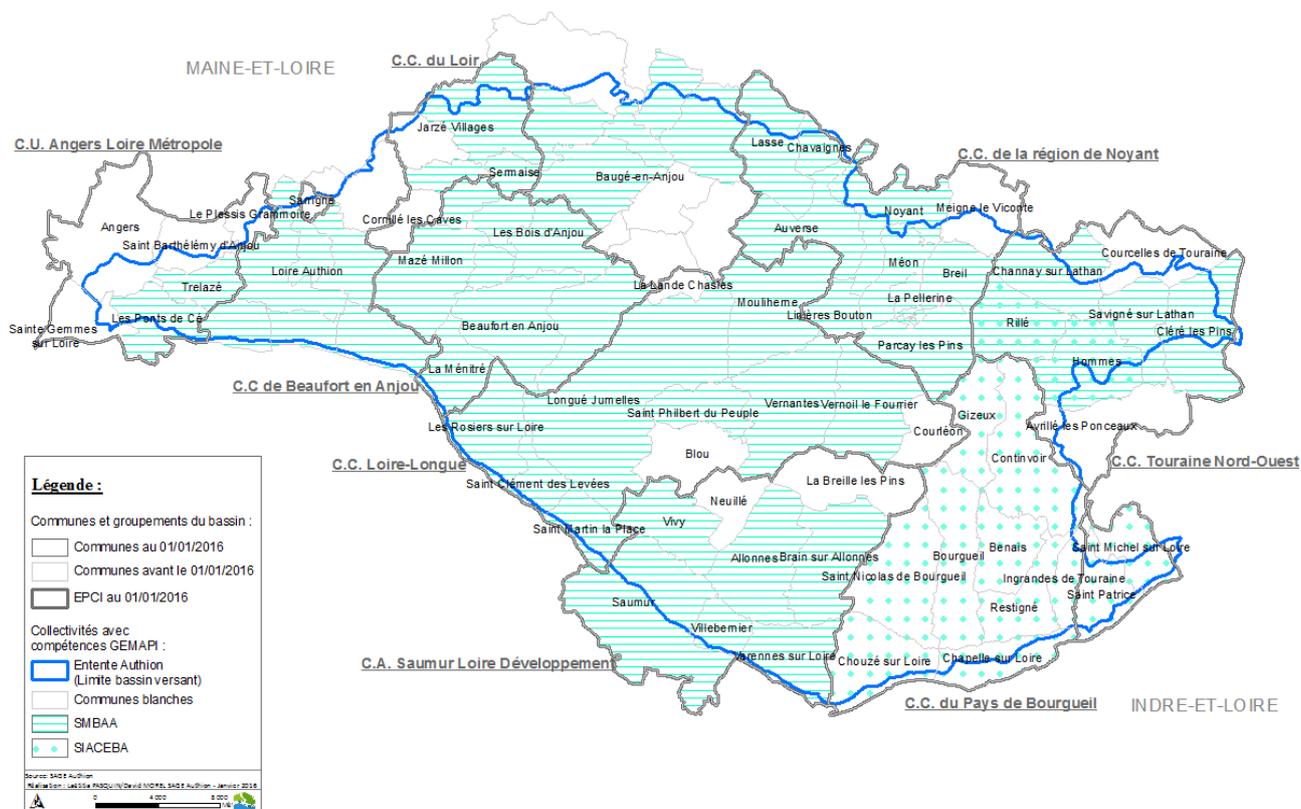
Le SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015 a confirmé le bassin de l'Authion comme bassin pour lequel « l'élaboration ou la mise à jour d'un SAGE est dite « nécessaire » pour parvenir à l'atteinte des objectifs environnementaux fixés ».

Un arrêté inter-préfectoral a été pris le **26 novembre 2004** pour en définir le périmètre. Il englobait initialement 84 communes, dont 66 répertoriées sur celui du Maine et Loire (49) – Région Pays de Loire - et 18 sur le département d'Indre et Loire (37) - Région Centre.

Il concernait auparavant 84 communes avant le 01/01/2016. Aujourd'hui, avec la réforme territoriale, après le 01/01/2016, il englobe désormais 63 communes, dont :

- 45 communes en Maine et Loire regroupés en 4 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération et 1 communauté urbaine.
- 18 communes en d'Indre et Loire regroupés en 2 communautés de communes.

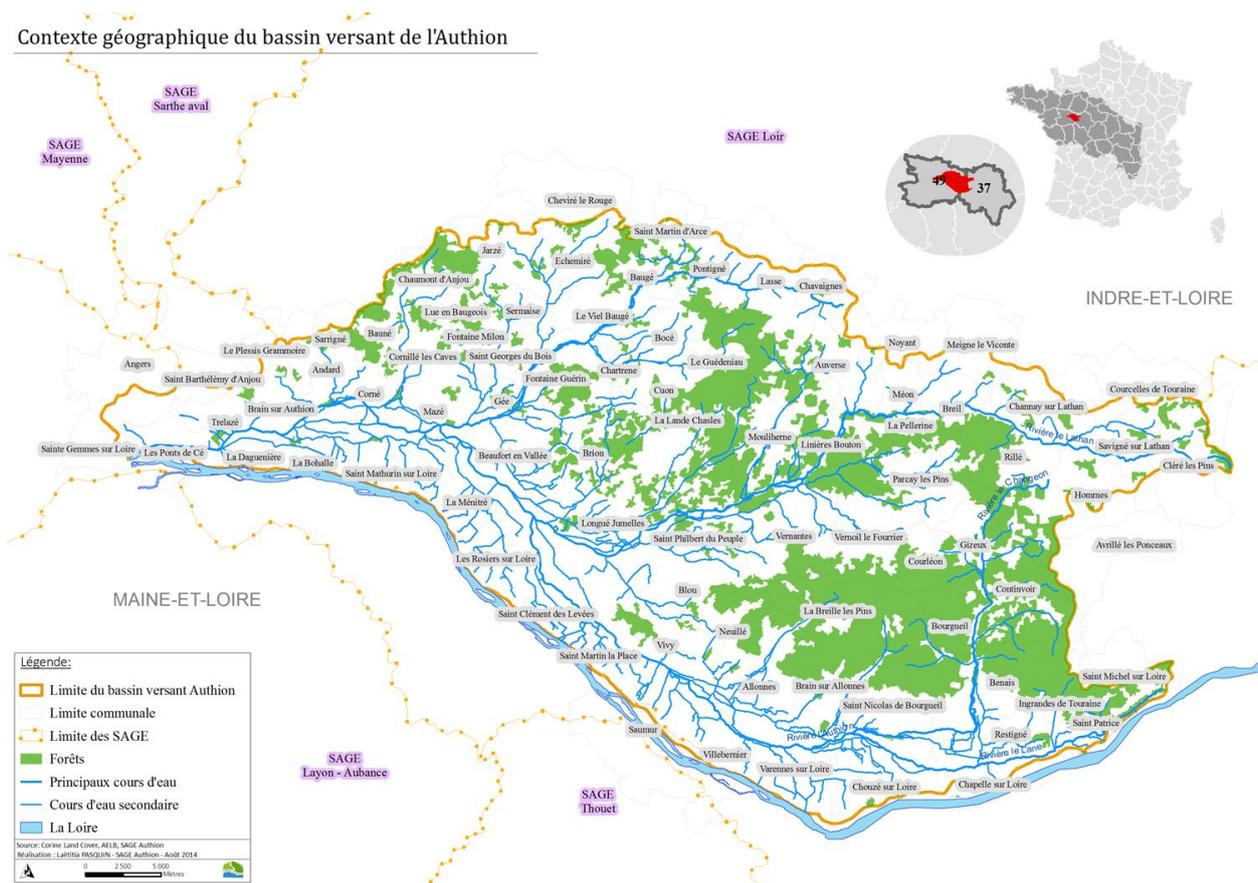
Communes, groupements et collectivités avec compétences GEMAPI : Situation 2016



GEMAPI : GEstion des Milieux Aquatiques et prévention des Inondations.

Le périmètre du SAGE a été établi sur les limites du bassin hydrographique de l'Authion et de ses affluents ; il s'étend sur une surface de 1 491 km<sup>2</sup>.

### Contexte géographique du bassin versant de l'Authion



Le bassin versant est bordé à l'Ouest et au Nord par le territoire du SAGE du bassin du Loir avec qui il partage en partie 14 communes.

Toute sa limite Sud est constituée par la Loire qui constitue un axe d'alimentation majeur pour le territoire.

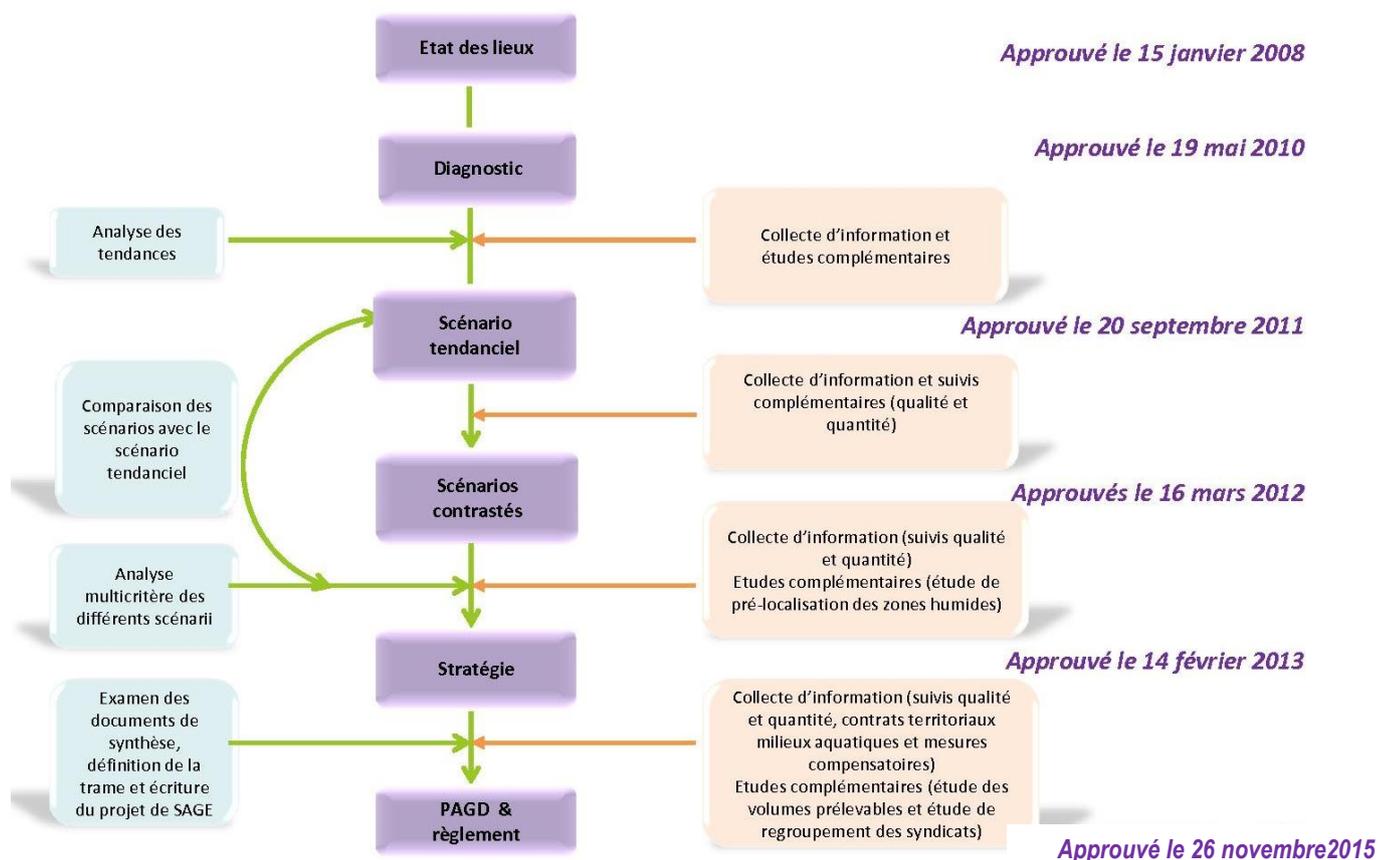
Sa partie Est, quant à elle, jouxte le bassin de la Roumer, petit affluent en rive droite de la Loire.

Les principales caractéristiques des masses d'eau concernées avec leurs objectifs d'échéance de bon état sont présentées en ANNEXE N°1.

## 1.2 Le Calendrier du SAGE du bassin de l'Authion

Les dates essentielles du Sage sont présentées dans le synoptique ci-dessous.

### ETAPES D'ELABORATION DU SAGE, travaux complémentaires et dates d'approbation par la CLE



L'année 2015 a été marquée par la finalisation et la validation de l'étude des volumes prélevables, du projet de SAGE et de ses documents annexes.

Au cours de l'année 2015, les travaux ont été menés principalement par le bureau de CLE et la CLE afin de veiller à la cohérence des documents avec le projet initial validé par la CLE dans la phase stratégie.

**Le projet de SAGE a été validé, à la majorité (97%), par délibération de la commission locale de l'eau le 26 novembre 2015.**

En 2016, l'appui juridique de cette démarche devra se poursuivre jusqu'à l'approbation définitive du projet de SAGE par arrêté préfectoral après enquête publique.

### 1.3 Enjeux et objectifs spécifiques du SAGE Authion

A l'issue du travail de diagnostic, les enjeux du SAGE ont été hiérarchisés en fonction de l'expertise technique du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Cette hiérarchisation a été adoptée dans les termes suivants :

| Enjeux  | Plus-values attendues du SAGE  | Hiérarchisation des enjeux |
|---|--|----------------------------|
| Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages</li> <li>- Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation</li> <li>- Amélioration des débits d'étiage</li> <li>- Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, les débits d'étiage et les zones humides connexes</li> </ul> | ENJEU N°I                  |
| Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE (nombreuses masses d'eau concernées)</li> <li>- Gestion collective des ouvrages</li> <li>- Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux</li> </ul>   | ENJEU N°II                 |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant</li> <li>- Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels)</li> <li>- Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques</li> </ul>   |                            |
| Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principal affluent La Riverolle, ainsi que l'Automne, les Loges, l'Anguillière et la Curée)</li> <li>- Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants</li> </ul>   | ENJEU N°III                |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle<sup>1</sup> (bassins d'alimentation de captages)</li> <li>- Actions plus ciblées que pour les eaux de surface</li> </ul>   |                            |
| Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couasnon et Lathan)</li> </ul>  | ENJEU N°IV                 |
| Porter, faire connaître et appliquer le SAGE  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant.</li> </ul>   | ENJEU N°V                  |

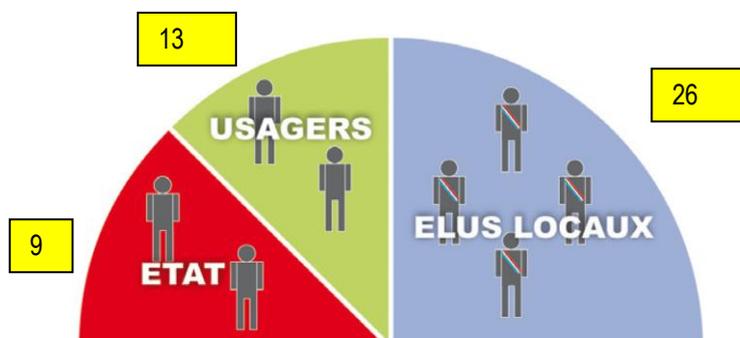
<sup>1</sup> Captages de Beaufort-en-Vallée, Neuillé et Allonnes.

## 1.4 L'organisation du SAGE Authion

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant de l'Authion a été constituée par arrêté préfectoral le 5 septembre 2005 et renouvelée par un nouvel arrêté en date du 20 juillet 2015.

Elle comprend à ce jour 48 membres répartis en 3 collèges :

- des représentants des élus (26 membres),
- des représentants des usagers et associations (13 membres),
- des représentants de l'Etat et des établissements publics (9 membres).



La CLE est assistée dans son travail d'élaboration par un bureau (22 membres) et quatre commissions thématiques ouvertes à plus de 100 membres dont les thèmes sont :

- la gestion quantitative de la ressource en eau et inondations,
- les écosystèmes aquatiques et la morphologie des cours d'eau,
- la qualité des eaux superficielles et souterraines,
- l'organisation de la maîtrise d'ouvrage.

En tant que structure porteuse, l'Entente interdépartementale du bassin de l'Authion (institution interdépartementale) assure la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration du SAGE Authion jusqu'à la fin de son approbation par arrêté interpréfectoral (fin 2016).

### Fonctionnement de la cellule du SAGE Authion

Les projets du SAGE avaient entraîné une évolution des tâches. Après un travail de consultation des différentes structures participant à l'élaboration du SAGE, une répartition des moyens humains a été retenue comme suit :

- Evolution du poste de technicienne en chargé de mission SIG/communication pour l'élaboration du SAGE Authion, du plan de communication du SAGE (édition du guide du riverain), du tableau de bord du SAGE avec le suivi des bases de données du bassin versant en lien avec les Contrats Territoriaux ;
- Maintien du secrétariat pour gestion des nouvelles missions jusqu'en octobre 2015 (communication, concertation et participation à l'organisation des travaux de rédaction du SAGE).

La cellule du SAGE Authion comprend 3 personnels. La ventilation des tâches pour l'année 2015 s'est établie comme suit :

| Poste  | Missions principales   | Temps passé % |
|--|--|---------------|
| Animateur  | . Fonctionnement général,  | 10%           |
|  | . Animation/coordination,  | 30%           |
|  | . Ecriture du PAGD et du Règlement,  | 20%           |
|  | . Base de données,   | 10%           |
|  | . Suivi des études,  | 20%           |
|  | . Gestion du budget du SAGE avec la secrétaire-comptable.  | 10%           |
| Technicien(ne) et chargée de mission SIG communication | . Ecriture du rapport de l'évaluation environnementale,  | 30%           |
|  | . Elaboration et mise en œuvre du plan de communication du SAGE (finalisation et diffusion du Guide du riverain, refonte site internet). | 70%           |
|  | . Mise en place du tableau de bord et travail des bases de données.  |               |
| Secrétaire   | . Secrétariat du SAGE.   | 20%           |
|  | . Exécution et suivi du budget en coordination avec le trésorier-payeur.   | 15%           |
|  | . Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur.               | 15%           |

## 2 Présentation des activités de la CLE et du Bureau de la CLE autres réunions ou actions

### 2.1 Activité des instances du Sage (Bureau et CLE).

Les principales réunions du SAGE ont concerné des réunions de CLE et de son bureau avec l'appui des commissions et comités techniques :

- Rappel des réunions de la CLE et du Bureau:
  - . Nombre de réunions : 3 réunions de CLE et 3 réunions de bureaux de CLE,
  - . Nombre de participants par réunion par rapport au nombre attendu : entre 10 et 35 suivant le type de réunions (entre 2 et 15 représentants par collège), le taux de participation moyen s'établissant entre 40% et 65%.
- Autres réunions : en accord avec les membres de la CLE et du bureau, les commissions géographiques et techniques ont été sollicitées en 2015 dans le cadre de 6 réunions afin de travailler de manière approfondie à la rédaction des documents constituant le projet de SAGE et au suivi de l'étude des volumes prélevables.

L'ensemble des ordres du jour (élections, études des volumes prélevables et validation des documents du SAGE) et le contenu des principales discussions, conclusions ou décisions sont téléchargeables à l'adresse qui suit : [http://www.sage-authion.fr/telechargements\\_11\\_fr.html](http://www.sage-authion.fr/telechargements_11_fr.html)

|  | 2015               |                      |                     |   |                      |                      |   |   |  |                    |                    |                     |
|--|--------------------|----------------------|---------------------|---|----------------------|----------------------|---|---|--|--------------------|--------------------|---------------------|
|  | J                  | F                    | M                   | A | M                    | J                    | J | A | S  | O                  | N                  | D                   |
| Comité de rédaction  |                    |                      |                     |   |                      |                      |   |   |  |                    |                    |                     |
| Bureau CLE   |                    |                      | B. n°9 : 24/02/2015 |   |                      | B. n°10 : 20/05/2015 |   |   |  |                    |                    | B. n°11 : 8/12/2015 |
| CLE  |                    |                      |                     |   |                      | C. n°5 : 16/06/2015  |   |   |  |                    | C. n°6 : 3/11/2015 | C. n°7 : 26/11/2015 |
| Intercommissions, Comités techniques (CTSE VP) et Comité Pilotage inondation | Réunion techniques | CTSE VP n°9 : 9/02/2 |                     |   | CTSE VP n°9 : 29/04/ |                      |   |   | Réunion techniques<br>Com. Qualité : 30/08 | Réunion techniques |                    |                     |

Il est à noter qu'un important travail de concertation a été mené tout au long de l'élaboration du SAGE notamment au cours de l'année 2015. Des réunions ont ainsi été conduites auprès des professionnels agricoles et des collectivités pour la présentation :

- Des résultats de l'étude des volumes prélevables (Commissariat Régional au Développement Agricole [CRDA], assemblée des irrigants, commissions géographiques du Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents [SMBAA]).
- Des démarches d'inventaires des zones humides (commissions agricoles et communautés de communes).
- Des problématiques et des enjeux du SAGE (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement des Cours d'Eau du Bassin de l'Authion [SIACEBA], Schéma de Cohérence SCOT, etc.).

En ce qui concerne les avis de la CLE ou du Bureau, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été destinataire en 2015 de 16 dossiers de déclaration au titre de la nomenclature Eau (Art. R214-10 du code de l'environnement), essentiellement des drainages (5), forages pour irrigation (4), plans d'eau (3). Une concernait la demande du maître d'ouvrage du Contrat Territorial de l'Authion soutenu par l'AELB qui avait reçu un avis favorable de la CLE (ruisseau de l'Anguillère).

Parmi ces dossiers, aucun dossier ne sollicitait l'avis de la CLE du SAGE Authion. Les travaux de l'Anguillère avaient fait l'objet d'échanges avec la cellule du SAGE, le PNRLAT (contrat nature) et fait l'objet d'une visite lors des journées techniques du SAGE (voir partie 3.3).

(Voir détail en ANNEXE N°2).

## 2.2 Projet de SAGE, étude des volumes prélevables et suivi de la GEMAPI

### Projet de SAGE :

Les documents réalisés pour l'instruction et la mise en enquête publique sont les suivants :

- Etat des lieux réactualisé ;
- Rapport de présentation ;
- Projet de SAGE ;
  - Plan d'Aménagement et de Gestion Durable ;
  - Règlement ;
- Rapport d'évaluation environnementale ;
- Tableau de bord.

La réalisation de l'ensemble de ces documents a été effectuée en régie avec l'aide d'un groupe de rédaction et une assistance juridique (cabinet DPC, Lyon).

Le téléchargement des pièces peut s'effectuer à partir du lien suivant (plateforme de téléchargement du SAGE) :

<https://www.dropbox.com/sh/cg8uagai65oy5t4/hjQXeMTkqM>

### Etude des volumes prélevables :

L'opération a démarré en juin 2012 et s'est achevée en 2015. Le calendrier de l'étude a été ralenti par :

- Des difficultés pour faire correspondre les différentes bases de données relatives aux prélèvements agricoles (bases de données existantes des DDT 37 & 49, Chambres d'agriculture 37 & 49 et Entente interdépartementale et Agence de l'eau Loire Bretagne difficilement inter-opérables en l'état).
- Des difficultés pour la mise en œuvre du modèle (calage du modèle vis-à-vis des chroniques débitmétriques et piézométriques de terrain).

**Malgré ces difficultés, l'étude a pu être finalisée et la définition des volumes prélevables ainsi que les modalités de mise en œuvre ont été intégrées dans les documents du SAGE (PAGD et Règlement).**

Les dernières réunions techniques ont montré qu'il était nécessaire d'établir une convention AELB / Entente/SAGE Authion / BRGM pour une mise à disposition du modèle ANTEA (Gardenia/MARTHE) pour la révision des volumes prélevables tous les six ans.

Un résumé de l'étude et l'ensemble des rapports sont téléchargeables à partir de l'adresse suivante : [http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-etude-volumes-prelevables\\_203\\_fr.html](http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-etude-volumes-prelevables_203_fr.html)

### Suivi de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) :

Suite à la réalisation de l'étude de regroupement de 5 syndicats de rivières terminée en 2014, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le bassin versant compte désormais plusieurs structures exerçant une partie de la compétence GEMAPI :

- L'Entente Authion, l'EPL et les services de l'Etat (lutte contre les inondations).
- Le SIACEBA et le SMBAA (entretien de cours d'eau, manœuvre des ouvrages pour la répartition des eaux et suivi simple des problématiques inondation).

Afin d'informer et d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la compétence GEMAPI introduite par la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014, le SAGE a organisé une première réunion d'information et d'échanges avec les acteurs du bassin en décembre 2015. Différents points ont été abordés lors de cette réunion :

- Information sur la compétence Gemapi (DDT 49);
- Etat des lieux de l'organisation institutionnelle du territoire et sur la dynamique en place concernant la gestion des milieux aquatiques (SDCI 37&49).
- Echanges sur l'état des réflexions et les besoins des collectivités concernant l'exercice de la compétence.

Par ailleurs, la cellule du SAGE a accompagné la mise en route du SMBAA en appuyant le travail des techniciens de rivières (mise à disposition par convention d'un 1/2 ETP pour la gestion des bases de données et la communication liée aux thématiques du SAGE). Elle a par ailleurs aidé la structure pour la réalisation de son règlement intérieur et la production de différents documents afin d'organiser une gouvernance de bassin au plus proche des acteurs de terrain.

## 3. Actions de communication

### 3.1 Site internet du SAGE Authion

Le site internet de la CLE du bassin versant de l'Authion : <http://www.sage-authion.fr>, a été mis en ligne en juillet 2007.

#### Actualités

##### Résultats enquête préalable à la mise en oeuvre du SAGE - 2015

Afin d'aider le SAGE Authion dans la phase finale d'élaboration et de sa mise en oeuvre, la Commission Locale de l'Eau a souhaité actualiser l'état des lieux 2013 sur de la prise en compte de la ressource en eau dans les politiques publiques locales.

Les collectivités locales étant les principaux acteurs de la mise en oeuvre du SAGE, il apparait essentiel de disposer d'une connaissance initiale des pratiques en cours à cette échelle.

L'enquête pour laquelle vous avez été consulté vise à recueillir un ensemble d'informations sur :

- > La connaissance des milieux aquatiques participants à la préservation de la ressource en eau et leur prise en compte dans les documents d'urbanisme ;
- > Les pratiques et investissements engagés sur le territoire de votre collectivité ;
- > Les difficultés et freins (techniques, économiques, sociologiques) rencontrés dans la mise en oeuvre de certaines pratiques ;
- > Vos attentes ou besoins spécifiques en matière d'accompagnement et d'appui technique et financier.

>> [consulter les résultats](#)

##### Le guide du riverain

Votre guide du riverain est construit autour de 12 fiches thématiques et a pour ambition de vous expliquer les travaux effectués sur votre territoire mais aussi de vous guider dans vos pratiques, afin de préserver au mieux l'eau et ses usages.

Il décrit une gestion applicable dans tout le bassin versant de l'Authion, sur tous les cours d'eau et milieux associés.

Il s'agit de créer un véritable outil de gestion démocratique et concertée du bassin versant, avec l'ambition d'atteindre le « bon état » des rivières du bassin de l'Authion, conformément aux directives en vigueur... mais avant tout pour le bien-être des générations actuelles et futures.

>> [consulter les fiches du guide](#)

##### Résultats de l'enquête publique

>> [consulter les pièces annexes](#)

##### Derniers travaux du SAGE

Retrouvez les derniers [comptes rendus](#) et [rapports](#) du SAGE Authion

#### Le mot de la présidente



Un enjeu majeur du SAGE Authion, avec les syndicats de rivières, est d'améliorer l'état de nos cours d'eau. Bien que des progrès notables soient déjà constatés, par la mise en place des contrats territoriaux, une attention particulière doit être apportée à l'ensemble des milieux aquatiques. Vous, riverains du bassin versant de l'Authion, avez un rôle important à jouer dans l'entretien de ces cours d'eau. Souvent demandeurs d'informations à ce sujet, vous disposerez désormais d'un outil pour mieux connaître les milieux aquatiques, leur entretien, les opérations destinées à améliorer la qualité de l'eau, les points réglementaires à respecter... Votre guide du riverain est construit autour de fiches thématiques pour vous expliquer les travaux à effectuer et vous guider dans vos pratiques, afin de préserver au mieux la ressource en eau et ses usages. Il décrit une gestion applicable dans tout le bassin versant de l'Authion, sur tous les cours d'eau et milieux associés. Ce guide, élaboré par la commission communication et les techniciens, sera mis à jour avec votre concours. Ainsi, ensemble, nous allons contribuer au bon état des cours d'eau. Ces améliorations durables de notre patrimoine commun profiteront à tous. Les usages et activités seront ainsi pérennisés, dans un paysage mis en valeur.

Très bonne lecture,

**Marie-Pierre MARTIN**  
Présidente de la Commission  
Locale de l'eau

Le bilan d'activité du site internet de l'année 2015 est le suivant :

Visites : 5 568

Nombre de pages vues : 11 770 (constant par rapport à 2014).

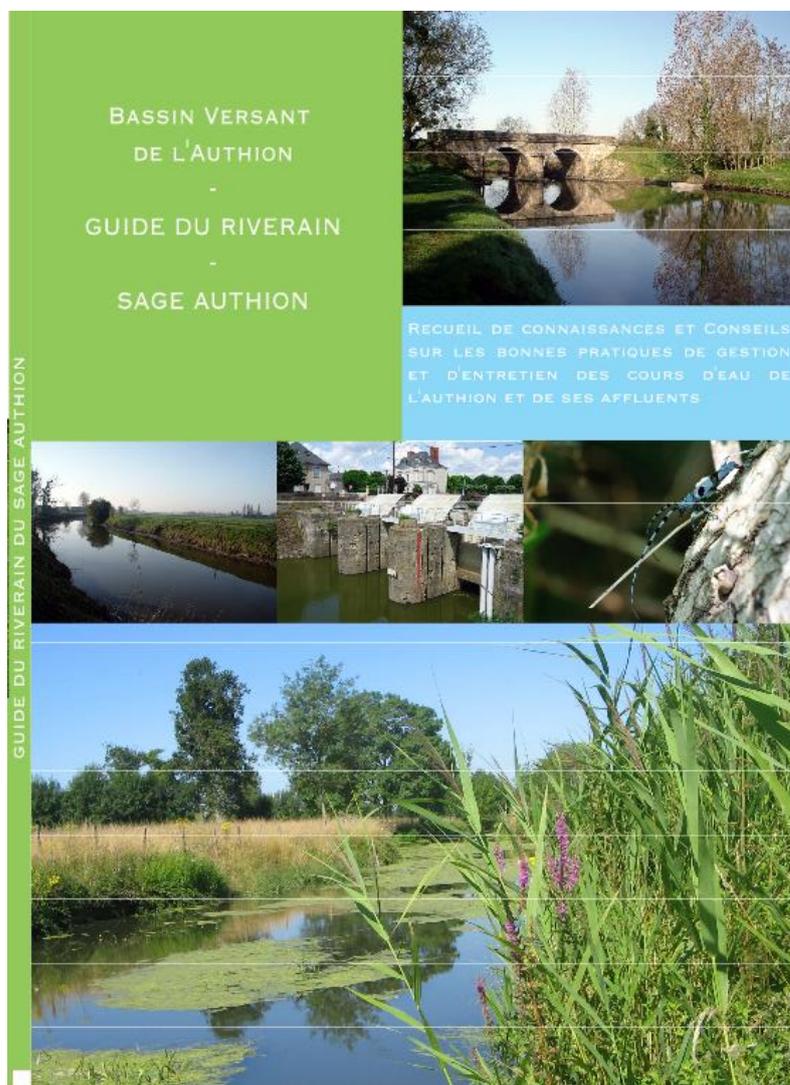
Sources pour se rendre sur le site internet : moteurs de recherche (67%), directement (25%), liens depuis d'autres sites et e-mails (8%).

Les 3 rubriques les plus consultées : (1) « Page d'accueil » (2) « Ses travaux » (3) « Son territoire » (4) « Revue de presse ».

### 3.2 Guide du riverain

Le Guide du riverain (version n°1) a été réalisé durant l'été 2014. Il a été illustré, validé et a été envoyé à l'ensemble des communes du bassin, acteurs du bassin-versant de l'Authion en 2015 et distribués aux riverains par l'intermédiaire des techniciens rivières (tirage à 5 000 exemplaires).

Il est constitué de 12 fiches sur les principales thématiques de l'eau auxquelles sont annexés des arbres de décision pour expliquer les différents types d'interventions envisageables suivant les différents contextes.



Le guide du riverain est téléchargeable à partir de l'adresse suivante : [http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-guide-riverain\\_209\\_fr.html](http://www.sage-authion.fr/ses-travaux-guide-riverain_209_fr.html)

Les premiers retours sont très positifs de la part de l'ensemble des acteurs. Un bilan plus complet sera dressé sur l'année 2016. Les guides des services déconcentrés de l'Etat pourront être également insérés après leurs validations.

### 3.3 Journées de sensibilisation 2015

Deux journées de sensibilisation des membres de la CLE et des acteurs du bassin versant ont eu lieu les 21 septembre (cours d'eau et milieux naturels associés) et le 13 octobre (Ecophyto).

L'organisation des deux journées ont été programmées avec l'appui du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine et Ecophyto :

- Journée d'échanges sur les cours d'eau du bassin-versant de l'Authion et leurs milieux associés (voir programme en annexe n°3).
- Journée technique régionale sur « Le désherbage des espaces publics » (voir programme en annexe n°3).

Visite n°1 de la journée du 21 septembre - retalutage sur l'Authion et mise en place de radiers (Quentin FAILLER, Entente Interdépartementale) :



Plaquette de la journée du 13 octobre :

Organisée dans  
le cadre  
d'Ecophyto ZNA  
par



En partenariat  
avec



Avec le soutien  
financier de



Action pilotée par le Ministère de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du plan Ecophyto.

Journée technique du  
mardi 13 octobre 2015  
à Beaufort en Vallée

**Entretien des espaces  
publics,  
Tendre vers le zéro phyto**



## 4. Suivi de la qualité et de la quantité des eaux

Les suivis sont nécessaires aux travaux du SAGE afin :

- D'alimenter le tableau de bord du SAGE en cours de consultation.
- De fournir aux institutionnels et acteurs du bassin versant des données fiables, reproductibles et pérennes.
- De permettre un partage et une meilleure connaissance du bassin versant.

Plusieurs suivis existent actuellement dans le cadre des travaux du SAGE :

- Réseau de suivi qualité Entente /SAGE (6 points dont la Riverolle masse d'eau prioritaire).
- Réseau de suivi quantité en partenariat avec les membres de la CLE et des commissions de travail du SAGE :
  - . Suivi des écoulements et des assècs en partenariat avec les institutionnels, les syndicats et les acteurs du bassin-versant (90 points avec des chroniques variables).
  - . Suivi de nappes (115 points inventoriés avec des chroniques de données plus ou moins importantes) et inventaire des points de suivi pouvant être intéressants à terme en lien avec l'étude des volumes prélevables et la base de données BSS.
- Réseau de suivi des espèces invasives en partenariat avec les syndicats (Entente, SIACEBA et SMBAA notamment), l'Entente Interdépartementale et le Parc Naturel Loire Anjou Touraine.

Un suivi des travaux du BRGM (suivi régulier des données et transmission du bulletin BRGM, intégration des données des piézomètres de référence et échanges divers avec les acteurs du bassin).

## 5. Le budget

L'Entente Interdépartementale du bassin de l'Authion assure la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du SAGE et met à disposition de la CLE un animateur et un secrétariat. En complément des ressources financières propres à l'Entente, plusieurs partenaires financiers soutiennent l'élaboration du SAGE :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (animation et études).
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire (animation et études).
- Le Conseil Régional Centre (animation et études).
- Le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (études).
- Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (études).

Les dépenses pour l'année 2015 s'élèvent :

- Fonctionnement : **166 740.55 €** (charges à caractère général, charges de personnel et réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles).
- Investissement : **59 610.48 €** (étude des volumes prélevables du bassin versant de l'Authion).

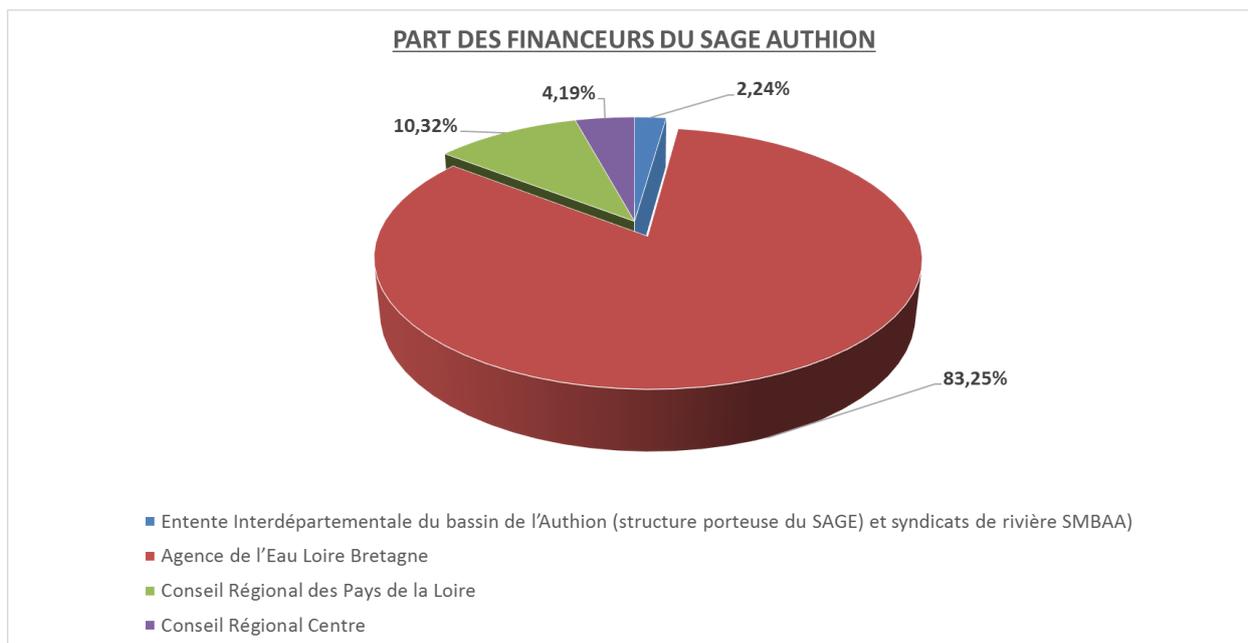
Le budget 2015 a été équilibré par des recettes de fonctionnement et d'investissement équivalentes à la réception de la totalité des subventions accordées (étude des volumes prélevables soldée en 2015 notamment).

Les dépenses prévisionnelles proposées pour l'année 2016 s'établissent prévisionnellement à :

- Fonctionnement : **176 668.00 €** (charges à caractère général, charges de personnel, actions de communication et réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles).
- Investissement : **500 €** (matériel informatique).

Le budget 2016 sera équilibré par les recettes de fonctionnement à la réception de la totalité des subventions accordées.

Pour la partie animation (hors études) les financements s'établissent comme suit (en %) :



(Cf. compte administratif 2015 et budget prévisionnel 2016 en ANNEXE n°4).

## 6. Perspectives 2016

Le programme prévisionnel pour l'année 2016 s'établit comme suit :

- Approbation des documents du SAGE Authion (PAGD, règlement, rapport d'évaluation environnementale et tableau de bord).
- Animation et coordination des acteurs de l'eau du bassin-versant autour du projet de SAGE et mise en œuvre de la GEMAPI.
- Appui technique de la cellule du SAGE des syndicats de rivières pour la gestion des données et la communication (1/2 poste pour le SMBAA et appui ponctuel du SIACEBA, voir détails page ci-après). Suivi et mise à jour régulière des bases de données existantes<sup>2</sup> avec les acteurs et institutionnels du bassin versant.
- Lancement des inventaires zones humides pour les communes et EPCI volontaires (ex : CC du loir et CC Loire Longué).
- Mise en œuvre du plan de communication (guide du riverain<sup>3</sup>, site internet et autres supports, voir détails page ci-après).
- Poursuite des suivis terrain qualité, quantité et espèces exotiques envahissantes.

<sup>2</sup> LES BASES EXISTANTES ET MIS A DISPOSITION SUR LA PLATEFORME TECHNIQUE DU SAGE :

- Base ouvrages (outil Gebps).
- Base de l'étude des Volumes Prélevables et projet de convention AELB/BRGM/Entente/SAGE (modèle Gardenia/MARTHE du bureau d'études ANTEA).
- Base qualité (export OSUR et traitement S3E).
- Base des biens immobiliers exposés au risque inondation et zones potentielles d'expansion des crues.
- Bases des espèces exotiques envahissantes et zones humides (travail avec le PNRLAT).
- Autres bases (révision des cours d'eau, plans d'eau, etc.).

<sup>3</sup> Diffusion et réédition du guide du riverain (Version 1 : 2015 et Version 2 : 2016).

Une refonte du site internet est prévue en 2016 à l'occasion de la mise en enquête publique du SAGE conformément au plan de communication du SAGE.

**Entente Interdépartementale pour l'aménagement du bassin de l'Authion et la mise en valeur de la Vallée de l'Authion**

**Plan de communication**

Du SAGE du bassin versant de l'Authion – Année 2015

Logos: Pays de la Loire, Région Centre, Département Maine-et-Loire, anjou, ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE anjou MAINE ET LOIRE - INDRE ET LOIRE

Le planning prévisionnel présenté en CLE le 26/11/2015 s'établit comme suit :

**PROJET COMMUNICATION**

Janvier 2016    Avril/Mai 2016    Juin 2016    Entre juillet et Septembre 2016    Septembre octobre 2016    Novembre décembre 2016    Mise en œuvre 2017

**COMMUNICATION DU SAGE**

**COMMISSION COMMUNICATION ET CELLULE DU SAGE**

**FIN 2015 :**

- Guide du riverain (fin 2015)
- Lettre du SAGE et 4 pages de synthèse (fin 2015 / début 2016)

**ANNEE 2016 :**

- Refonte du site internet et mise à disposition progressive des données
- Diffusion du tableau de bord
- Réunions d'informations (forum d'élus) et journées techniques
- Enquêtes communales avec les syndicats de rivières

**AUTRES :** Diffusion des données (web mapping), réactualisation guide du riverain.

**EN LIGNE**

La ventilation des taches des 3 personnels et du stagiaire s'établit comme suit :

| Poste                                 | Structure                                   | Missions principales   | Temps passé %  |
|---------------------------------------|---|--|--|
| Animateur                             | Entente                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Fonctionnement général de la cellule SAGE.</li> <li>. Animation/coordination.</li> <li>. Approbation du SAGE.</li> <li>. Suivis qualité et quantité et base de données.</li> <li>. Suivi des études et du plan de communication.</li> <li>. Gestion du budget du SAGE avec la secrétaire-comptable, exécution et suivi du budget en coordination avec le trésorier-payeur.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>10%</li> <li>30%</li> <li>20%</li> <li>15%</li> <li>15%</li> <li>10%</li> </ul> |
| Chargée de missions SIG/communication | Entente SMBAA                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Secrétariat du SAGE.</li> <li>. Appui cartographique, détermination des zones potentielles d'expansion des crues et plan de suivi sédimentaire à l'échelle du Val d'Authion.</li> <li>. Mise en œuvre du plan de communication.</li> <li>. Suivi du tableau de bord et travail des bases de données.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>30%</li> <li>70%</li> </ul>   |
| Appui comptable                       | Entente                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Participation à l'élaboration des budgets prévisionnels et élaboration du compte administratif en lien avec l'animateur et le trésorier-payeur.</li> </ul>  | 10%  |
| Stagiaire                             | Entente en collaboration avec les Syndicats | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Elaboration d'un plan de suivi sédimentaire à l'échelle du Val d'Authion.</li> </ul>  | 50%  |

L'appui SAGE au SMBAA pour ½ poste de chargé de mission (+ appui ponctuel du SIACEBA) est prévu comme suit :

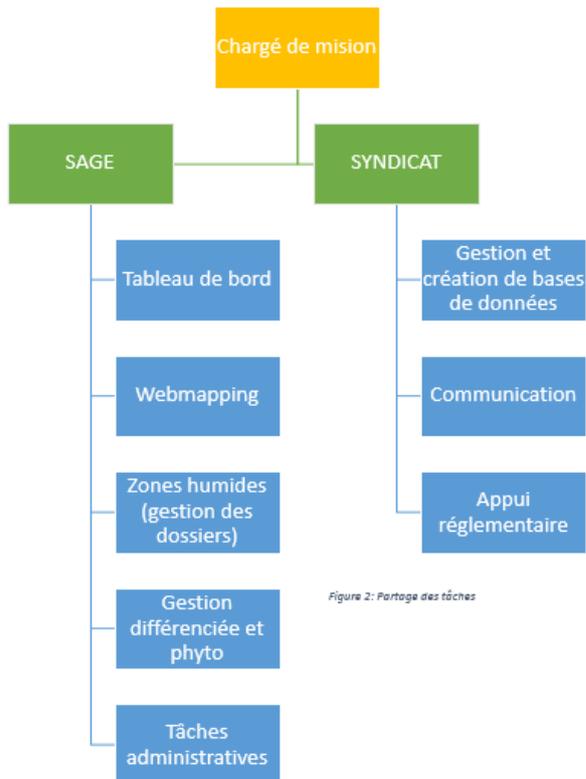


Figure 2: Partage des tâches

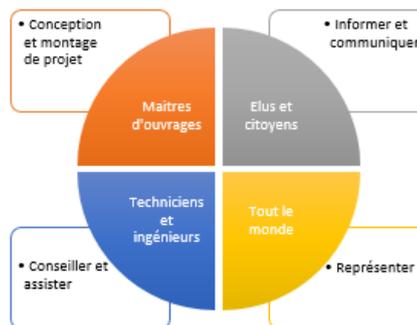


Figure 1: Un métier au service de tout le monde

## ANNEXES

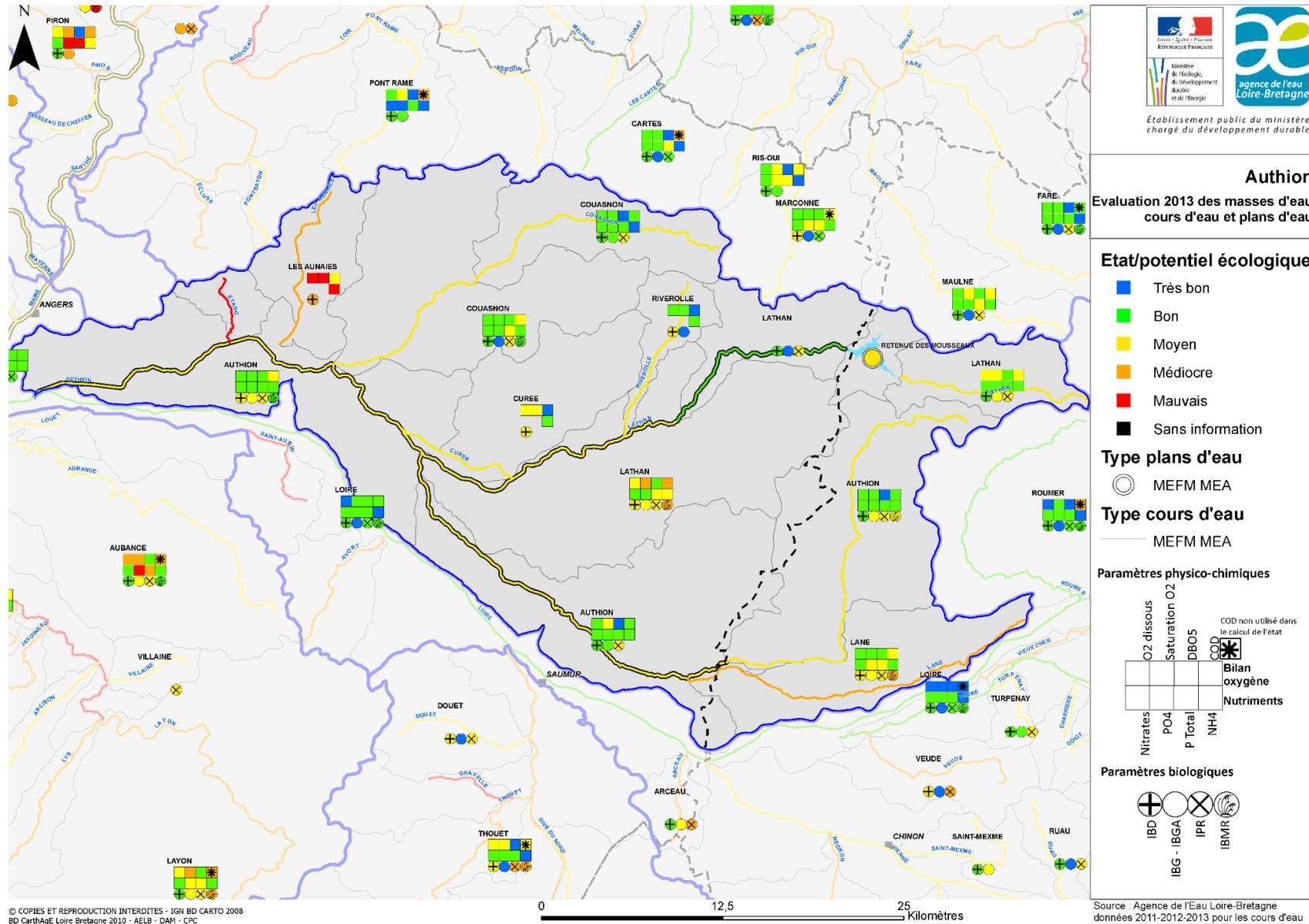
ANNEXE N°1 : Masses d'eaux du bassin-versant avec tableaux des échéances et des seuils.

ANNEXE N°2 : Liste des dossiers de déclaration soumis à la CLE.

ANNEXE N°3 : Programme de la journée du 21 septembre.

ANNEXE N°4 : Bilan financier annuel 2015 et Prévisionnel 2016.

ANNEXE N°1 : Evaluation 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau du bassin versant de l'Authion.



ANNEXE N°1 : Liste des masses et de leurs objectifs d'échéance

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles pour les nitrates.

| OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES NITRATES                                      |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
| Masses d'eau et points de mesures  |   | NO <sub>3</sub> mg/l<br>quantile 90<br>(2006-2011) | Objectifs qualité<br>mg NO <sub>3</sub> /l<br><br>(non dégradation -<br>non dépassement) | Délai d'atteinte<br>des objectifs<br>qualité et du<br>bon état |
| Nom simplifié de la<br>masse d'eau<br>N° de la masse<br>d'eau (code<br>SANDRE) | Nom de la station<br>N°station de suivi (code<br>SANDRE)                            |  |  |  |
| Le Lane<br>FRGR0451  | Le Lane à La Chapelle-sur-Loire<br>N°04103550                                       | 13,4   | 13 - /   | 2027   |
| Le Changeon (Amont<br>Authion)<br>FRGR0450                                     | Le Changeon au Port des<br>Grenelles à Saint-Nicolas-de-<br>Bourgueil<br>N°04103500 | 16,68  | 17 - /   | 2027   |
| Le Lathan<br>(amont)<br>FRGR2252   | Le Lathan au pont de la RD749<br>à Rillé<br>N°04103910                              | 35,63  | / - 30   | 2027   |
| Le Lathan<br>(aval)<br>FRGR0452  | Le Lathan à la Moutonnerie à<br>Longué-Jumelles<br>N°04103950                       | 29,28  | 29 - /   | 2027   |
| Le Couasnon<br>(amont)<br>FRGR1561   | Le Couasnon au pont du terrain<br>de camping à Baugé<br>N°04104100                  | 43,9   | / - 30   | 2021   |
| Le Couasnon<br>(aval)<br>FRGR0453  | Le Couasnon à la Hussonnière à<br>Gée<br>N°04104200                                 | 36,52  | / - 30   | 2021   |
| L'Authion<br>(médián)<br>FRGR0448  | L'Authion au Pont des Malheurs<br>à Brain-sur-Allonnes<br>N°04103600                | 13,99  | 14 - /   | 2021   |
| L'Authion<br>(aval)<br>FRGR0449  | L'Authion aux Ponts-de-Cé (pont<br>RD952)<br>N°04104500                             | 24,56  | 25 - /   | 2027   |
| Les Aulnaies<br>FRGR1027   | Les Aulnaies à Corné<br>N°04104300  | 34   | / - 30   | 2027   |
| La Curée<br>FRGR1005   | La Curée au Grésigné (Brion)<br>N°04591001  | 20,7   | 21 - /   | 2027   |
| La Riverolle<br>FRGR1006   | La Riverolle (Mouliherne)<br>N°04103935   | 21   | 21 - /   | 2021   |
| Retenue des<br>Mousseaux<br>FRGL089  | Partie Mousseaux du complexe<br>de Rillé (hors Pincemaille)<br>N°L911510            | Valeur max<br>18,2 mg/l<br>(2011)                  | 18 - /   | 2021   |

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles pour le phosphore.

| OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES PESTICIDES                                    |   |   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| Points de mesures  |   | Ptotal mg/l<br>quantile 90<br>(2006-2011) | Objectifs qualité<br>mg Ptot /l<br><br>(non dégradation -<br>non dépassement) | Délai d'atteinte<br>des objectifs<br>qualité et du bon<br>état |
| Nom simplifié de la<br>masse d'eau<br>N° de la masse<br>d'eau (code<br>SANDRE) | Nom de la station<br>N°station de suivi (code<br>SANDRE)                        |   |   |  |
| Le Lane<br>FRGR0451  | Le Lane à La Chapelle-sur-Loire<br>N°04103550                                   | 0,24                                      | / - 0.2   | 2027   |
| Le Changeon (Amont<br>Authion)<br>FRGR0450                                     | Le Changeon au Port des Grenelles<br>à Saint-Nicolas-de-Bourgueil<br>N°04103500 | 0,13                                      | 0,13 - 0.2  | 2027   |
| Le Lathan<br>(amont)<br>FRGR2252   | Le Lathan au pont de la RD749 à<br>Rillé<br>N°04103910                          | 0,13                                      | 0,13 - 0.2  | 2027   |
| Le Lathan<br>(aval)<br>FRGR0452  | Le Lathan à la Moutonnerie à<br>Longué-Jumelles<br>N°04103950                   | 0,21                                      | / - 0.2   | 2027   |
| Le Couasnon<br>(amont)<br>FRGR1561   | Le Couasnon au pont du terrain de<br>camping à Baugé<br>N°04104100              | 0,16                                      | 0,16 - 0.2  | 2021   |
| Le Couasnon<br>(aval)<br>FRGR0453  | Le Couasnon à la Hussonnière à<br>Gée<br>N°04104200                             | 0,20                                      | / - 0.2   | 2021   |
| L'Authion<br>(médián)<br>FRGR0448  | L'Authion au Pont des Malheurs à<br>Brain-sur-Allonnes<br>N°04103600            | 0,12                                      | 0,12 - /  | 2021   |
| L'Authion<br>(aval)<br>FRGR0449  | L'Authion aux Ponts-de-Cé (pont<br>RD952)<br>N°04104500                         | 0,23                                      | / - 0.2   | 2027   |
| Les Aulnaies<br>FRGR1027   | Les Aulnaies à Corné<br>N°04104300  | 2,79                                      | / - 0.2   | 2027   |
| La Curée<br>FRGR1005   | La Curée au Grésigné (Brion)<br>N°04591001                                      | 0,15                                      | 0,15 - /  | 2027   |
| La Riverolle<br>FRGR1006   | La Riverolle (Mouliherne)<br>N°04103935   | 0,32                                      | / - 0.2   | 2021   |
| Retenue des<br>Mousseaux<br>FRGL089  | Partie Mousseaux du complexe de<br>Rillé (hors Pincemaille)<br>N°L911510        | Valeur max<br>0,04 mg/l<br>(2011)         | / - 0.03  | 2021   |

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux souterraines pour les nitrates

Pour les masses d'eaux souterraines, les objectifs qualitatifs fixés sont :  
 La non-dégradation de l'état actuel des masses d'eau souterraine listées ci-dessous.  
 Le non dépassement des normes définies pour les eaux potables distribuées, soit 50 mg NO<sub>3</sub>/l à échéance 2015.

| OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES NITRATES  |   |   |   |   |
|--|---|---|---|---|
| Masses d'eau et points de mesures  |   | NO <sub>3</sub> mg/l<br>valeur<br>interannuelle<br>(2007-2011)                  | Objectifs qualité<br>mg NO <sub>3</sub> /l<br><br>(non dégradation -<br>non dépassement)          | Délai<br>d'atteinte<br>des objectifs<br>qualité et du<br>bon état |
| Nom de la masse d'eau<br>N° de la masse d'eau<br>(code SANDRE)                           | Nom de la<br>station<br>N°station de<br>suivi<br>(code BSS) |   |   |   |
| Craie du Séno-Turonien<br>Touraine Nord<br><b>FRGG088</b>                                | 21 qualitomètres<br>Voir annexe n°7                         | Valeur min : 1.5<br>(04575X0003/FAEP)<br>Valeur max : 47,9<br>(04568X0037/FAEP) | Valeurs entre<br><b>0.5</b> (Chaussée à<br>Cléré)<br>et<br><b>47,9</b> (Haut Busson à<br>Savigné) | 2027  |
| Sables et calcaires<br>lacustres des bassins<br>tertiaires de Touraine<br><b>FRGG095</b> | -   | -   | -   | 2027  |
| Maine<br><b>FRGG105</b>  | -   | -   | -   | 2021  |
| Alluvions Loire<br>Armoricaire<br><b>FRGG114</b>   | -   | -   | -   | 2015  |
| Sables et grès libres du<br>Cénomaniens - unité<br>Loire<br><b>FRGG122</b>               | 3 qualitomètres<br>Voir annexe n°7                          | Valeur min : 1.8<br>(04552X0081/FPJ)  | <b>1.8</b> (Petit Jusson)   | 2021  |
| Alluvions Loire<br>moyenne après Blois<br><b>FRGG137</b>                                 | 1 qualitomètre<br>Voir annexe n°7                           | Valeur min : 0.9<br>(04548X0124/F)  | <b>0.9</b> (Bout du Moulin)   | 2015  |
| Sables et grès captifs<br>du Cénomaniens - unité<br>de la Loire<br><b>FRGG142</b>        | 19 qualitomètres<br>Voir annexe n°7                         | Valeur min : 0.5<br>(04562X0003/AEP)<br>Valeur max : 1,5<br>(04863X0043/FAEP)   | Valeurs entre<br><b>0.5</b> (Les Moulins) et<br><b>1.5</b> (Forages de<br>Bourgueil)              | 2015  |

Tableau des échéances et des seuils qualité des eaux superficielles et souterraines pour les pesticides

Pour les masses d'eaux superficielles et souterraines, les objectifs qualitatifs fixés sont :  
 La non-dégradation de l'état actuel de l'ensemble des masses d'eau superficielles et  
 souterraines.  
 Le non dépassement des seuils définis dans le tableau présenté ci-dessous (Seuil de non  
 dépassement de 2 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le total des pesticides pour les  
 eaux brutes).

| OBJECTIFS QUALITE FIXES POUR LES PESTICIDES   |   |  |   |   |
|---|---|--|---|---|
| Points de mesures   |   | Pesticides<br>µg/l<br>Moyenne<br>(période) | Objectifs qualité<br>µg/<br>(non dégradation<br>- non<br>dépassement) | Délai d'atteinte des<br>objectifs qualité et du<br>bon état |
| Nom simplifié de la<br>masse d'eau<br>N° de la masse<br>d'eau<br>(code SANDRE)  | Nom de la station<br>N°station de suivi<br>(code SANDRE)                        |  |   |   |
| L'Authion<br>(médiann)<br><b>FRGG0448</b>   | L'Authion au Pont des<br>Malheurs à Brain-sur-<br>Allonnes<br><b>N°04103600</b> | 0,6<br>(2010-2012)                         | <b>0,6</b>  | 2021  |
| L'Authion<br>(aval)<br><b>FRGG0449</b>  | L'Authion aux Ponts-<br>de-Cé (pont RD952)<br><b>N°04104500</b>                 | 0,3<br>(2007-2012)                         | <b>0,3</b>  | 2027  |
| Pour les masses d'eaux souterraines, l'objectif qualitatif fixé est conforme aux normes des eaux potables distribuées, soit 0,1 µg/l par molécule et 0,5 µg/l pour le total des pesticides en 2015. |   |  |   |   |

*D'après tableaux validés en phase stratégie du SAGE réactualisés à partir des données du SDAGE 2016-2021.*



## ANNEXE N°3 : Programme des journées du 21 septembre et du 13 octobre 2015.



### Journée d'échanges sur les cours d'eau du bassin-versant de l'Authion et leurs milieux associés

**Le lundi 21 septembre 2015**

A partir d'expériences concrètes, l'objectif poursuivi par cette journée technique est l'échange d'expériences entre techniciens et élus sur la gestion des cours d'eau et leurs milieux associés. Elle s'inscrit dans une perspective d'intégration des programmes d'actions pour une meilleure prise en compte de la problématique bassin versant et des orientations du SAGE Authion.

Cette journée, organisée par le SAGE Authion, s'adresse aux acteurs et gestionnaires des cours d'eau, milieux aquatiques et naturels du bassin de l'Authion, ainsi qu'aux personnes intéressées par cette thématique.

#### **Programme**

##### **Matin : réunion technique et présentations en salle à Beaufort (techniciens)**

9H15 : Accueil à l'Entente Interdépartementale (*plan 1, page 7*)

9H30 - 10H15 : Contrats Nature & NATURA 2000 du bassin de l'Authion – Bilan et perspectives (Equipe du PNRLAT, Prise en compte de Natura 2000 dans la gestion forestière CRPF)

10h15 – 11H00 : Réhabilitation de 54 km de fossés des marais salés de la Seudre pour la recolonisation de l'Anguille (Eric BUARD – Cellule Migrateurs Charente Seudre - CREEA)

11H00 – 12H15 : Recolonisation des bassins par la Loutre – Situation en Maine et Loire et bassin de la Maulne (Sylvie DESGRANGES– LPO)

12H15 - Déplacement

12H45 : Pique-nique sorti du sac à l'ENS Gravières et bois des Monteaux (*plan 2, page 8*)

##### **Après-midi : sorties terrain avec visites de 4 sites A, B, C et D (Élus et techniciens)**

14H30 à 19H00 : visites de sites animés par les élus et/ou techniciens du bassin versant :

- SITE A : **Authion** (*plan a*) : retalutage et mise en place de radiers (Quentin FAILLER, Entente Interdépartementale)
- SITE B : **Ruisseau de l'Anguillère à Brain-sur-Allonnes** (*plan b*) : banquettes et mise en place de radiers (Yves BOUCHER, Maire de Brain-Sur-Allonnes, Equipe du PNRLAT, Ralph CLARKE technicien rivières au SMBAA)
- SITE C : **ENS Ruisseau de la Riverolle** (*plan c*) : banquettes et mise en place de radiers (François POIRIER, Vice-Président SMBAA / Ralph CLARKE technicien rivières au SMBAA)
- SITE D - **ENS Vallée du Couasnon** (*plan d*) : recharge et reméandrage à Singé sur la commune de Pontigné (Elu commission Couasnon SMBAA / Sylvain ROYET, technicien rivières au SMBAA)

### Entretien des espaces publics, tendre vers le zéro phyto

**ANALYSER • EXPERTISER • DIAGNOSTIQUER •  
EXPERIMENTER •  
FORMER • PREVENIR • SURVEILLER •  
CONSEILLER • LUTTER**



Au programme de cette journée

#### Une matinée de conférences et d'échanges

Salle polyvalente Plantagenêt

9h00 **Accueil**

9h45 **Allocutions introductives**

10h15 **Les enjeux de la qualité de l'eau**

10h55 **Actualité Ecophyto en ZNA**

11h15 **Contexte et outils pour un entretien des espaces publics avec des méthodes alternatives au désherbage chimique**

11h45 **Retour d'expériences de la Ville de Beaufort en Vallée**

12h30 **Repas sur place**

#### Un après-midi de démonstrations et d'ateliers d'échanges

Salle polyvalente Plantagenêt et extérieurs

De 14h00 à 17h00

Chaque inscrit participera comme il le souhaite aux démonstrations et ateliers d'échanges

**Ateliers d'échanges et de retour d'expériences (par sessions de 45 minutes) :**

**Atelier 1 Entretien des cimetières**

**Atelier 2 La communication**

**Atelier 3 Démonstrations de matériel alternatif et fournitures diverses :**

Balayage de voirie, désherbage mécanique, thermique à flamme, eau chaude, vapeur, matériel rotatif / réciprocat, broyage, débroussaillage, matériel d'entretien à main, binette, houx maraichère (vélo binette), paillage, semences prairies fleuries, gazons...

Cette journée technique s'adresse aux élus et agents des collectivités territoriales, gestionnaires de parc de logement, de terrains sportifs et de loisirs, paysagistes et entrepreneurs du paysage, aménageurs, urbanistes .....

Journée technique du **mardi 13 octobre 2015**  
à Beaufort en Vallée

**Entretien des espaces publics,  
Tendre vers le zéro phyto**



## ANNEXE N°4 : Bilan financier 2015 et budget prévisionnel 2016.

| <b>BILAN FINANCIER ANNUEL 2015 : DEPENSES REALISEES</b>                          |  |                             |                                       |                           |
|--|--|-----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>   |  |                             |                                       |                           |
| <b>Dépenses fonctionnement</b>   |  | <b>BILAN FINANCIER 2015</b> |                                       |                           |
| <b>Articles</b>  | <b>LIBELLES</b>  | <b>Réalisé mandats émis</b> | <b>Reste à réaliser au 31/12/2015</b> | <b>Total Pour BP 2016</b> |
| 011  | CHARGES A CARACTERE GENERAL ANIMATION                            | 9 354,70                    | -                                     | 11 500,00                 |
| 012  | CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ANIMATION                | 105 554,75                  | -                                     | 97 400,00                 |
| 023  | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT                           | 1 323,60                    |                                       | 500,00                    |
| <b>SOUS TOTAL 1 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ANIMATION</b>                       |  | <b>116 233,05</b>           | <b>-</b>                              | <b>109 400,00</b>         |
| 011  | CHARGES A CARACTERE GENERAL SUIVI QUALITE                        | 23 881,49                   | -                                     | 23 000,00                 |
| 011  | CHARGES A CARACTERE GENERAL ETUDES&ASSISTANCE JURIDIQUE          | 3 522,00                    | 45 510,00                             | 44 268,00                 |
| <b>SOUS TOTAL 2 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT SUIVI QUALITE, ETUDES ET PROJET</b> |  | <b>27 403,49</b>            | <b>45 510,00</b>                      | <b>67 268,00</b>          |
| D002   | DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE                                | 23 104,01                   |                                       |                           |
| 023  | VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT                           |                             |                                       |                           |
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>  |  | <b>166 740,55</b>           | <b>45 510,00</b>                      | <b>176 668,00</b>         |
| <b>Recettes de fonctionnement</b>  |  | <b>BILAN FINANCIER 2015</b> |                                       |                           |
| <b>Articles</b>  | <b>LIBELLES</b>  | <b>Réalisé titres émis</b>  | <b>Reste à réaliser au 31/12/2015</b> | <b>Total Pour BP 2016</b> |
| 70   | PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES              | -                           | -                                     |                           |
|  | AUTO FINANCEMENT (ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE AUTHION) ANIMATION | 2 600,00                    | -                                     | 2 600,00                  |
| 74   | DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ANIMATION                            | 113 632,65                  | -                                     | 106 800,00                |
| <b>SOUS TOTAL 1 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT ANIMATION</b>                       |  | <b>116 232,65</b>           | <b>-</b>                              | <b>109 400,00</b>         |
| 74   | DOTATIONS ET PARTICIPATIONS SUIVI QUALITE                        | 23 881,49                   | -                                     | 23 000,00                 |
| 74   | DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ETUDES ET PROJET                     | 34 529,19                   | 36 364,83                             | 36 364,83                 |
| <b>SOUS TOTAL 2 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT SUIVI QUALITE, ETUDES ET PROJET</b> |  | <b>58 410,68</b>            | <b>36 364,83</b>                      | <b>59 364,83</b>          |
| 77   | PRODUITS EXCEPTIONNELS.....                                      | 0,00                        |                                       | 0,00                      |
| R002   | EXEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (N+1)                          |                             | 7 902,78                              | 7 902,78                  |
| <b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>  |  | <b>174 643,32</b>           | <b>44 267,61</b>                      | <b>176 668,00</b>         |